

LES MULTIPLES TERRITOIRES DES BRIGADES

UN LIEU DE VIE



Les locaux de la brigade territoriale autonome (BTA) de Montfort-l'Amaury

© Gendarmerie/SIRPA - GAF-CA

La brigade,

un enjeu social

La brigade représente pour le corps professionnel qu'est la gendarmerie, à la fois sa cellule élémentaire et sa référence identitaire : elle « incarne à elle seule la gendarmerie à la fois dans son histoire, sa singularité, sa globalité¹ ».

Véritable figure de proue, elle est en constante évolution, tant dans ses modes que ses moyens d'action, en faisant corps avec les évolutions sociétales (à l'image de la brigade numérique ou des brigades de contact). Elle représente en effet le principe de proximité avec la population car elle est la partie la plus « visible » à la fois au travers de ses casernes mais aussi de ses patrouilles et interventions auprès de la population. Cette proximité est, avec la polyvalence et la continuité, un fondement important du fameux « modèle » gendarmerie. Elle symbolise également, par sa présence territoriale, un principe qui guide en permanence les transformations institutionnelles : ne pas perdre le lien de la population qu'elle sert.



SYLVIE CLEMENT

Sociologue de formation, titulaire d'un master 2 de sociologie des organisations et du travail

Au-delà des dimensions institutionnelles, la brigade représente par ailleurs un enjeu social important : elle concentre une grande partie des effectifs et elle est traversée par de nombreuses évolutions sociétales (féminisation, bi-activité

des couples, endogamie, célibat géographique...). C'est ici que l'on peut faire le lien avec une autre préoccupation centrale pour l'institution : ne pas être en décalage

avec la population qu'elle sert et au sein de laquelle elle vit.

Quel est aujourd'hui le regard que l'on peut porter sur la brigade d'un point de vue sociologique, au-delà des analyses déjà menées sur ses modes d'action, son organisation ou encore son rôle central en matière identitaire ?

À bien y regarder de près, la brigade permet de souligner certains enjeux sociaux importants, reflets d'une institution qui représente parfois de façon parfois contradictoire, un mélange de « tradition et de modernité². »

1 DIEU François, MIGNON Paul, La force publique au travail, deux études sur les conditions de travail des policiers et des gendarmes, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 162.

2 DIEU François op cit



La caserne de Pineuilh

© M/D/COM/D. MENDIBOURE

La brigade, incarnation de la visibilité territoriale par la caserne

La sédentarisation de la gendarmerie, opérée par l'édit du 9 mars 1720, permet d'ancrer l'institution dans le paysage urbain puis rural : les structures sont unifiées et les unités sont sédentarisées, ce qui permet d'assurer la continuité de la surveillance. C'est ainsi que se développe le fameux maillage territorial qui voit la multiplication des brigades. La présence territoriale est en effet une caractéristique indéniable de la gendarmerie qui l'exerce avec plus de 3000 brigades territoriales présentes sur le territoire, en métropole et outre-mer.

La brigade est incarnée par un bâtiment bien particulier : la caserne. La « proximité territoriale » de la gendarmerie commence donc par sa visibilité architecturale, par ses bâtiments, plus ou moins récents, plus ou moins visibles de la population selon l'environnement dans lequel ils ont été construits.

Le terme de caserne fait écho à une architecture imposante, massive et uniforme. La caserne est un terrain militaire, un territoire délimité au regard de la société civile. Sous un angle esthétique, les constructions de casernes évoluent et tendent de plus en plus à privilégier des bâtiments plus fonc-

tionnels, moins imposants, en y intégrant la plupart du temps des séparations entre espaces de vie et de travail. Ces évolutions esthétiques sont importantes car la caserne est aussi dépositaire de l'image de l'institution.

Par ailleurs, les nombreuses actions mises en place pour sécuriser les casernes ne doivent pas faire oublier qu'en tant qu'espace public et visible, il peut être aussi vulnérable. Cette vulnérabilité ne concerne pas que l'espace professionnel : elle peut être amenée à toucher l'espace personnel, les familles. Ainsi, le vaste programme de réhabilitation et de sécurisation des casernes contribue à la fois à entretenir une image moderne mais aussi à protéger ses personnels.

La caserne représente également le pivot de l'activité de mission, elle favorise l'appropriation territoriale : le gendarme est un acteur de la vie locale qu'il sert, au sein de laquelle il vit avec sa famille. Peu de travaux se sont penchés sur l'insertion du gendarme dans la vie de la cité, ce qui représente un enjeu intéressant en matière d'intégration sociale.

La brigade, un lieu de vie et de travail : une conciliation délicate

Le gendarme habite sur son lieu de travail : il vit en caserne pour les besoins de son métier. La brigade représente un lieu mêlant vie professionnelle et vie privée, ce qui permet de souligner, comme Morris Janowitz, que « *the military profession is*

more than an occupation ; it is a complete style of life »³. En effet, disponible en tout temps et en tout lieu, la continuité absolue de service attachée à l'état militaire abolit toute frontière entre la vie privée et la vie professionnelle : le gendarme a ainsi un rapport particulier au temps et à l'espace. Un style de vie qui pourrait sembler, au XXI^e siècle, en décalage avec la société civile. En effet, aujourd'hui, la séparation vie professionnelle et vie privée est un enjeu fort même si les nouvelles technologies bousculent de plus en plus ces frontières.

La brigade est un espace de vie réglementé : les emprises mêlent zone professionnelle est zone des familles, avec une porosité plus ou moins grande selon l'espace disponible. Et il n'est pas rare d'observer des personnels passer à la brigade, accompagnés de leur conjoint(e) et/ou de leur(s) enfant(s).

Ce style de vie est intégré en soi comme une condition d'exercice du métier au même titre que l'uniforme. En effet, les études de cohortes⁴ montrent dès l'incorporation en école un fort sentiment d'acceptation des exigences du métier et de leur impact sur la vie familiale. Ce phénomène est probablement lié au fait que la

3 Morris Janowitz, « The professional soldier, a social and political portrait », Glencoe, The free press, 1960.

4 Études menées au sein de la sous-direction de la politique des ressources humaines qui consistent en un suivi longitudinal des personnels à partir de leur incorporation en école de formation initiale puis tous les 5 ans par le biais de questionnaires identiques.



Brigade territoriale autonome de Boulouparis, logements des gendarmes

plupart des jeunes recrues ont un membre de leur entourage ou de leur famille en gendarmerie ou ont eu une expérience professionnelle dans l'institution (réserve, gendarme adjoint volontaire, service national).

« C'est un travail demandant beaucoup de disponibilité »

« L'exercice du métier de gendarme pénalise la vie personnelle, notamment familiale »

« Être militaire est synonyme de disponibilité et par conséquent il y est difficile d'avoir une vie familiale convenable »

« C'est un travail avec un très gros impact sur la vie privée »

Or aujourd'hui on sait que l'appartenance professionnelle pèse sur les relations travail/famille. Des études anglo-saxonnes ont par ailleurs montré que l'articulation travail-famille chez les militaires a un impact sur leur santé et leur fidélisation⁵.

5 DUXBURY L, HIGGINS C, Enquête nationale sur le conflit entre le travail et la vie personnelle, Rapport 1, Santé Canada, 2001, 111p; PICKERING D I, « The relationship between work-life conflict/work-life balance and operational effectiveness in the canadian forces », Defence R&D canada technical report-DRDC, 2006.

Cette vie en caserne contribue enfin à rendre cette communauté professionnelle fortement intégratrice⁶. Si cet espace contribue à une forme de socialisation continue du gendarme et à l'entretien de l'esprit de corps⁷, il participe sans nul doute à un brouillage constant des espaces professionnel et privé. En effet, où commencent et où s'arrêtent la vie professionnelle et la vie privée lorsque le lieu de vie est aussi un lieu de travail⁸ ?

La conciliation vie privée-vie professionnelle est aujourd'hui un enjeu fort pour le milieu militaire, à l'image du Plan Familles mis en place par le Ministère des Armées en 2018, lequel renouvelle une politique familiale déjà bien ancrée dans cet univers professionnel (aide à la petite enfance, à l'emploi du conjoint, au logement...). Elle prend une dimension particulière en gendarmerie, dont les plus petites unités sont implantées sur des bassins de vie hétérogènes en particulier pour ce qui concerne l'emploi du conjoint, l'accès à l'éducation, aux loisirs ou encore l'offre en matière de petite enfance⁹. Les études de cohortes

montrent de façon stable dans le temps et selon les générations que la conciliation vie privée et vie professionnelle est une préoccupation centrale des personnels, et qu'elle est jugée de plus en plus difficile au fil de l'âge. Elles montrent également que ce sont les personnels de brigades territoriales qui sont les plus insatisfaits en matière de conciliation travail/famille. Plus globalement, l'articulation travail/famille est un sujet structurant dans la carrière des gendarmes, au sein d'une profession dans laquelle vie privée et vie professionnelle font corps.

La brigade, un lieu d'apprentissage

Le métier de gendarme peut être considéré comme un continuum qui débute dès la socialisation anticipée pour se poursuivre pendant la formation initiale, puis une fois en unité avec l'expérience de terrain et l'apport des collègues. Dans ce continuum, la brigade en est la porte d'entrée principale.

La brigade est un espace professionnel dans lequel se côtoient plusieurs générations, allant du jeune gendarme fraîchement sorti d'école, au réserviste, en passant par le gendarme adjoint volontaire au gradé. Cette coexistence des âges et des générations permet de souligner à quel point la brigade est aussi un lieu d'apprentissage. Il n'est en effet pas rare d'entendre « oublies ce que tu as appris en école, le vrai métier, c'est en brigade que tu l'apprends ». La brigade est également un lieu

6 DIEU François, « Le travail du gendarme », in *Traité de sécurité intérieure*, CUSSON Maurice, DUPONT Benoît, LEMIEUX Frédéric (dir), Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2008, p. 152-165.

7 DIEU François, *Sociologie de la gendarmerie*, Paris, l'Harmattan, 2008, p. 63.

8 CLEMENT Sylvie, *Vivre en caserne à l'aube au 21^e siècle, l'exemple de la gendarmerie*, l'Harmattan, « Le travail du social », 2003, 193 p.

9 12^e rapport du Haut Comité d'Évaluation de la Condition Militaire, *La vie des militaires et de leur famille selon le lieu d'affectation*, juin 2018.

qui se « construit » et se « reconstruit » en permanence par l'apport de personnels, sur des temporalités variées : renforts saisonniers de cavaliers de la garde républicaine, de réservistes, de gendarmes mobiles... La brigade est un réservoir d'apprentissages et de savoirs pour tous ces personnels aux cultures professionnelles hétérogènes.

C'est dans une brigade que sont affectés la plupart des sous-officiers sortant d'école, que ce soit en territoriale ou en escadron au sein de la gendarmerie mobile (et dans une moindre mesure au sein de la garde républicaine). La première affectation est ainsi une expérience d'accoutumance au métier qui permet aux jeunes recrues de réajuster leurs aspirations entre les attentes qu'ils avaient en école et la réalité professionnelle telle qu'elle est vécue. La brigade est donc le premier lieu de la construction d'une expérience professionnelle qui évolue ensuite vers des métiers plus spécialisés. Mais ce pilier est fondamental car la brigade concentre une grande variété de tâches, de missions et d'activités, donc une pluralité d'expériences professionnelles.

Enfin, la brigade est une structure d'apprentissage intermédiaire pour les nombreux gendarmes adjoints volontaires. Une enquête menée auprès de GAV ayant incorporé une école en 2011 a montré que leur principale motivation était de « faire carrière », puis de « se sentir utile aux autres » et enfin de « vivre un esprit d'équipe, de corps ». 77 % des volontaires

ont ainsi déclaré être entrés en gendarmerie par vocation, même si 36 % ont envisagé de faire un autre métier que celui de gendarme et 31 % avaient déjà tenté un autre concours de la gendarmerie, principalement celui de sous-officier. Il est à noter également que 10 % des recrues envisagent de passer le concours d'officier. En termes d'affectation, 60 % des recrues déclaraient à l'entrée en école souhaiter une affectation en gendarmerie départementale : 2 ans plus tard, ils sont 80 % à y être affectés. Par ailleurs, 3 ans plus tard, 91 % des membres de la cohorte avaient déjà passé le concours de sous-officier de gendarmerie. Ainsi, pour ces personnels, la brigade est le premier lieu d'apprentissage du métier, lequel viendra, ou non, conforter leur projet professionnel. Voir la brigade comme la première marche de l'ascenseur social en gendarmerie est une réalité : 51 % des élèves ayant intégré une école de sous-officiers en 2019 sont d'anciens gendarmes adjoints volontaires.

Cette contribution a tenté de porter un autre regard sur la brigade, en essayant de mettre à jour quelques enjeux qu'elle porte intrinsèquement : visibilité, sécurité, fidélisation, bien-être et ascenseur social. Plus petite unité structurelle au cœur de l'activité de missions, reflétant par ailleurs un certain nombre d'enjeux sociaux, la brigade mérite d'être regardée de plus près. Elle est d'une richesse sociologique (presque) inépuisable.



© Gendarmerie/SIRPAVF. GARCIA

Les gendarmes de la brigade territoriale autonome de Fosses assurent l'accueil du public à la brigade